



CTSD

Jeudi 23 juin 2022

Compte-rendu du CTSD du 23 juin 2022

Présent-es

IA-DASEN

Secrétaire Générale

IEN : Mme Dumont M, Mme Montréjeau, Mme Dumont I, M Messenger

Dose : Mme Lardie - Mme Auriane Chesneau-Iovane

FSU : Julien Barbet, Emeric Burnouf, Stéphanie Lavergne, Lionel Maury

Unsa : Joëlle Salarnier

CGT : Véronique Grimal, Céline Péronnet

FO : Benoit Jacquart

M Burnouf est désigné secrétaire-adjoint de séance.

Le compte-rendu du CTSD du 10 février 2022 est approuvé à l'unanimité.

Déclarations de la FSU, de l'UNSA et de FO.

L'IA-DASEN fait quelques remarques sur le contenu de la déclaration de la FSU :

- S'il n'y avait pas eu de CTSD en juin, la FSU aurait reproché à l'IA de travailler dans l'urgence en septembre (ce n'est pas complètement faux...)
- Evaluations des écoles : "Si vous dites cela c'est que vous n'avez pas compris ce qui est écrit dans les textes." Et non, si nous disons cela c'est justement parce que nous avons bien lu et bien compris !

Les mesures de carte scolaire proposées :

- **Chaliers** : -1 poste, fermeture de l'école.
- **Rageade** : -1 poste. 13 élèves au lieu des 22 élèves pour la rentrée 2022, parmi lesquels des élèves de la Haute-Loire.
- **Granges de Lanobre** : +1 poste pour 39 élèves à 2 classes (et 43 si jamais les 4 TPS sont scolarisés).
- **Aurillac La Fontaine** : +0,5 poste.
- **Arpajon maternelle** : la situation sera étudiée à la rentrée. La DASEN reproche que le 9^{ème} poste avait été mis pour accueillir les TPS, ce qui n'a jamais été fait. Elle incrimine directement l'équipe d'être responsable de la fuite des familles vers le privé.
- **Leynhac (classe unique)** : demande d'un 1/2 poste. L'IA-DASEN refuse. « Pour implanter un 1/2 poste, il faudrait 6 à 7 niveaux et plus de 20 élèves dans la classe ». La FSU proteste. « *D'où vient cette nouvelle règle ? Pourquoi les classes uniques bénéficieraient-elles d'un régime spécial en leur défaveur ?* ».

Il n'a jamais été fait mention de cette règle dans les années passées. L'IA-DASEN maintient qu'elle a toujours fonctionné ainsi pour les classes uniques. C'est faux, toutes les organisations syndicales en témoignent. « *Puisque ça ne vous convient pas, l'année prochaine je fermerai tous les 1/2 postes dans les classes uniques puisque c'est moi qui décide. Vos collègues vous remercieront.* » Une fois de plus, notre mise en cause clôt le débat qui n'a pu avoir lieu. Nous nous permettons de faire remarquer à la DASEN que ce mépris social va s'arrêter en faisant allusion au contexte politique récent. Sauf à vouloir aller droit dans le mur, notre hiérarchie va devoir adopter un autre logiciel. Pas certain que le Cantal en soit capable.

Pour le **Maître surnuméraire du RET Ussel Coltines Valuégols**, l'enseignante a dû repasser un entretien. Effectivement, pour l'administration, ce n'est qu'un jeu d'écriture administratif, qui peut porter atteinte aux collègues. Ce point pourra être réglé pour les années prochaines. Nous relevons le fait que ce "couac" se cumule à un autre sur le RET avec le passage de la direction de Valuégols dans la liste des postes TRS alors qu'une collègue sur liste d'aptitude assume déjà l'intérim. L'IEN met en avant le fait d'être intervenu auprès de la Division du Personnel pour régler le problème. Il oublie au passage qu'il en est responsable et que c'est la FSU qui est intervenue auprès de la DPE pour régulariser la situation.

Les organisations syndicales font état de nombreuses sollicitations liées à différents problèmes de constitution des postes fractionnés et au droit des agents en termes de bonification (notamment bonification fermeture). Cela est la conséquence directe de la suppression voulue par le ministère de

supprimer les groupes de travail et les CAPD, en application de la Loi de Transformation de la Fonction Publique (septembre 2019). Nous en voyons aujourd'hui les conséquences. Cela crée une défiance, de la suspicion et beaucoup de tension dans nos relations à la hiérarchie qui ne peut s'en plaindre puisque c'est elle-même qui a mis fin à un système qui avait le mérite d'être transparent et équitable.

La FSU, avant le vote, demande une suspension de séance dans un climat tendu avec l'IA-DASEN.

Suspension de séance.

Vote :

Pour : 0

Contre : 7

Abstention : 0

Explication du vote :

Pour l'ensemble des organisations syndicales, il n'est pas envisageable de ne laisser qu'un poste à l'école de Rageade. La sécurité du personnel restant ne serait pas assurée. D'autre part, les classes uniques nous semblent en grand danger : la DASEN met en avant une nouvelle règle, à savoir qu'il faudrait 6 à 7 niveaux et plus de 20 élèves pour pouvoir bénéficier d'un demi-poste.

Repli prévu le 5 juillet.

F.S.U 15

Vos représentants FSU

Julien Barbet, Emeric Burnouf, Stéphanie Lavergne, Lionel Maury